



Nota 1 : Les placards sont comptés dans la surface des pièces où elles se trouvent

Nota 2 : des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives, les retombées, faux-plafonds ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.

160-166, DIVISION LECLERC
92160 ANTONY

Lot Commerce 1 -

Surface Habitable

Surface Totale

Légende:

TA: Tableau d'Abonné
F: Fenêtre
PF: Porte Fenêtre
PL: Placard

LL: Attente Lave Linge
LV: Attente Lave Vaisselle
R: Réfrigérateur
C: Cuisinière
Soffite: Faux plafond

Indice 0 17 juin 2019

